Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 035-213502297-20260320-202026-DE

COMMUNE DE POCÉ-LES-BOIS

Département d'Ille-et-Vilaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20 MARS 2026

Affaire n°20-2026

L'an deux mille vingt-six, **le vingt mars** à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de POCÉ-LES-BOIS, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Frédéric MARTIN, Maire.

Date de la convocation : le 16 mars 2026

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 15
Nombre de votants : 15

Étaient présent(e)s : M Frédéric MARTIN (Maire) – M Jean-François BORDAIS (1er Adjoint) – Mme Nadine BRARD (2ème Adjointe) - Mme Dorothée du PONTAVICE - M Raboana RANAIVO – M Dominique RUBIN – M Thierry MONTENAT – Mme Nathalie TERRIEN – Mme Ludivine THOMAS – Mme Julie STEFANELLI– Mme Aurélie HAILLOT - M Albéric JOHANET – Mme Maud EL KOUCH – M Baptiste DUVAL – M Dorian MASSON.

OBJET : ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION « FINANCES »

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal peut former des commissions permanentes ou temporaires composées d'élus, consacrées à un thème transversal ou à un objet précis, présidées par le Maire ou le(a) Vice-président(e) désigné(e) lors de la première séance qui convoque leur réunion dans les huit jours suivant leur création.

Il fixe le nombre de ses membres et les désigne au scrutin secret de liste.

Dans les communes de 1000 habitants et plus, la composition des commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle.

M le Maire propose de fixer à 4 le nombre de membres de la Commission « Finances ».

Entendu l'exposé de M le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, DÉCIDE :

- de **FIXER** à 4, le nombre de membres de la Commission « Finances », en plus du Maire qui la préside de droit ;
- de **PROCÉDER** à un vote à main levée pour l'élection des membres de la Commission « Finances », pour laquelle une seule liste de candidats a été déposée et dont les membres élus sont, après résultat des votes :

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	SUFFRAGES OBTENUS (chiffres)
M Jean-François BORDAIS	15
M Thierry MONTENAT	15
Mme Ludivine THOMAS	15
M Dorian MASSON	15

Fait et délibéré à Pocé-les-Bois, le 20 mars 2026.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Frédéric MARTIN

MAIRIE DE POCE-LES-BOIS 35 (Ille et Vilaine)

Le Secrétaire de séance,
Baptiste DUVAL